



BI-PLURILINGUISME

Geiger-Jaillet, Anemone
Université de Strasbourg
INSPÉ, UR 1339 Lilpa

Constats et enjeux de terrain

À l'échelle de la planète, le plurilinguisme individuel est plutôt la règle, sauf en Europe où le monolinguisme de la population est dominant, les gens vivant majoritairement dans une seule langue. Comme le rappelle le site d'informations Médiapart (2021), « 60 % des enfants de la Planète sont bilingues ou plurilingues. 100 % des enfants n'ont pas décidé de naître ou devenir bilingue ».

Nous interpréterons dans cette entrée de l'Abécédaire le terme de bi-plurilinguisme comme révélateur de contacts réguliers avec (ou dans) au moins deux langues.

Un individu est dit « bilingue » d'après quatre niveaux descriptifs (cf. Cathomas/Carigiet 2008 : 89-90) :

- le niveau de la maîtrise des deux langues ou leur degré de compétence (« bilinguisme dominant ou asymétrique » versus « bilinguisme équilibré ») ;

- les fonctions qu'occupent ces deux langues dans la vie du locuteur ;
- le moment où il les a apprises (« bilinguisme simultanée » des deux langues ou « bilinguisme consécutif ») ;
- et en dernier lieu tout ce qui tourne autour de l'identité, de l'émotion : l'individu s'identifie-t-il lui-même comme bilingue et/ou biculturel ? Quelle est son introspection, son estime de soi ?

Or, même après « [Cent ans de bilinguisme en procès](#) », titre reformulé par nos soins d'un ouvrage d'Andrée Tabouret-Keller (2011) sur la soi-disant nocivité du bilinguisme, les représentations autour du bilinguisme reflètent un état de mysticisme. Beaucoup de personnes (surtout des monolingues d'ailleurs) croient encore au mythe du « bilingue parfait », comme si deux monolingues, dans une sorte de système clos, pouvaient être réunis en une seule personne bilingue. À défaut d'être « parfait », il faudrait que le bilingue soit au moins parfaitement « équilibré » c'est-à-dire maîtrisant les mêmes compétences à l'oral et à l'écrit, et n'ayant pas de « langue faible ».

Il est difficile de séparer le bi-plurilinguisme de l'enseignement bi-plurilingue. Pour ce qui concerne le *bilinguisme scolaire*, le système éducatif a encore trop souvent tendance à « sortir un élève » d'une filière bilingue si celui-ci éprouve des difficultés scolaires, sans s'interroger véritablement si la raison de ce décrochage scolaire est liée à la nouvelle langue de scolarisation, aux disciplines enseignées dans cette langue (DEL2) ou à d'autres causes.

En 2021, la prise en compte de la pluralité linguistique (individuelle ou d'un groupe de locuteurs), dans les finalités et dans les modalités d'enseignement et d'apprentissage ne va toujours pas de soi.

Définitions

« Un bilingue est quelqu'un qui, dans son quotidien, parle et/ou comprend deux langues, avec différents degrés de compétences » (Cécile Goi, vidéo de 2015).

Au sens strict (cf. Béziers/Van Overbeke 1968 : 25), un bilingue serait quelqu'un maîtrisant deux codes linguistiques et ayant acquis cette compétence en milieu naturel dès sa naissance, en famille, au sein d'un couple expatrié ou mixte (bilinguisme individuel), dans un pays ou une région (bilinguisme social) ou par la scolarisation (*bilinguisme scolaire*).

Barbara Abdelilah-Bauer propose sur son site (bilinguisme-conseil.com) un glossaire dans lequel on trouve les variantes du bilinguisme et leurs définitions.

Éclairage de la recherche

En France, les foyers dans lesquels on parle plusieurs langues peuvent se classer en deux cas de figure : en premier lieu, les familles qui parlent les langues héritées ou langues territorialisées, comme par exemple les langues régionales en France (le basque, le breton, différents créoles, mais également le picard ou l'alsacien par exemple). En second lieu, des langues qui sont apportées d'autres pays par la mobilité des personnes à un moment de l'histoire, ce sont soit des grandes langues internationales comme l'espagnol ou le mandarin (qui jouissent généralement d'un prestige élevé), soit des langues de faible diffusion comme l'albanais, une langue des Balkans ou le romanche, le ladin ou encore certains dialectes ou patois. La Constitution française souligne certes dans son article 2 que la langue publique de la République est le français, mais cela ne correspond pas tout à fait à la pratique privée de bon nombre de locuteurs vivant en France.

Cependant, ce sont plutôt les locuteurs des langues internationales qui vont s'identifier

comme « bilingues », ceux communiquant dans des langues prestigieuses, et un peu moins les locuteurs dont la seconde langue n'est qu'un « dialecte » ou « patois » qui n'a donc souvent pas le statut officiel de « langue » (Geiger-Jaillet 2015 : 124). Pour le bilinguisme des familles migrantes par exemple, Hélot (2007 : 89 ff) a introduit le terme d'un « bilinguisme ignoré », c'est-à-dire que non seulement le regard extérieur les ignore dans cette spécificité, mais les locuteurs eux-mêmes ne se reconnaissent pas non plus la qualité de locuteurs bilingues. Cet exemple montre ce que Baker (2001) a mis en avant, c'est-à-dire la nécessité d'étudier la relation entre la langue et la société ainsi qu'entre l'usage et les structures sociales dans lesquelles vivent les individus. Nous y reviendrons dans une dernière partie.

Plaçons notre propos dans une perspective historique.

Le terme « bilingue » au sens du bilinguisme individuel a d'abord connu une connotation négative notamment dans le contexte social américain, français ou allemand d'avant 1950, où on a mis l'accent sur des « compensations » ou des « manques » chez les locuteurs bilingues, en comparaison à des locuteurs de la seule langue dominante (cf. chapitre 2.2. du PEaCH-Handbook 2020). Abdelilah-Bauer (2012 : 10) en cite sous forme de manque ou d'absence : le « manque d'accent natif, manque de vocabulaire, manque d'aisance dans une des langues, manque d'allégeance à une seule nation ». Les premiers travaux de recherche sur l'éducation bilingue au début du xx^e siècle sont les fruits de parents-linguistes-chercheurs sur leurs propres enfants, à l'image de Jules Ronjat sur son fils Louis (cité d'après Geiger-Jaillet 2016). Le périmètre de recherche est donc forcément limité et personnel.

Néanmoins, au fil des décennies, à partir de ces constantes issues de l'éducation bilingue familiale, on a extrapolé des variables comme la durée et l'intensité de l'exposition linguistique qui seraient nécessaires pour créer des systèmes éducatifs

scolaires plus ou moins bilingues. C'est le début du bilinguisme institutionnel et surtout du *bilinguisme scolaire*. Catégorisée fréquemment avec la dichotomie « langue forte / langue faible », l'efficacité d'un modèle scolaire bilingue ou d'un modèle familial bilingue est souvent mesurée selon l'output (la production) à la fin du parcours : que l'individu sache comprendre et lire dans sa deuxième langue va presque de soi pour les langues qui utilisent un système d'écriture « à l'européenne », mais sait-il « aussi bien » parler et écrire qu'un locuteur comparable à la fin de sa scolarité, ou en tant que jeune adulte à la fin de son éducation bilingue ? Gumperz a créé dès 1964 la notion de « répertoire verbal » d'une personne qui englobe toutes les langues et/ou dialectes qu'elle utilise. Il est aujourd'hui courant de parler de « degrés de bilinguisme » pour casser le schéma des vases clos.

Autre distinction, à l'image du « langage en émergence » de Kail/Fayol (2003), on parlera de « bilinguisme en herbe » ou de « bilingue émergent » pour mieux désigner un jeune enfant en train de devenir bilingue.

Gestes professionnels spécifiques

Cette entrée ne porte pas sur le *bilinguisme scolaire* que constitue une autre entrée de cet abécédaire.

Les gestes professionnels en matière de bi-plurilinguisme constituent tous des conseils prodigués dans les guides aux parents pour éduquer leur enfant en plusieurs langues. Ces livres contiennent souvent des recueils des bonnes pratiques, de même que les blogs qui permettent de lire des exemples de familles dans une situation similaire. Dans le glossaire de Barbara Abdelilah-Bauer cité plus haut, le premier niveau d'explications est proposé sous forme des variantes du bilinguisme et de leurs définitions. La comparaison permet de prendre de la distance, de s'ouvrir vers une médiation école-famille. Outre la stratégie OPOL (*one person, one language*) qui

signifie que chaque locuteur utilise une langue précise en contact avec un enfant, on peut trouver d'autres stratégies qui tentent toujours de soutenir la langue identifiée comme « plus faible » dans la constellation familiale : c'est ainsi que selon la situation, selon le lieu, les interactants ou le temps (semaine/weekend/soir), on utilisera telle ou telle langue dans la constellation familiale.

Or, au-delà de l'objectif visé de bilinguisme équilibré, pratiquer une attitude ouverte, l'éveil, accepter l'enfant avec toutes ses langues et ses hésitations fait partie des bonnes pratiques des parents, au même titre que de celles des enseignants. L'accueil d'un enfant dans une famille est de ce fait comparable à l'accueil des familles (et de leurs langues) à l'école, puis dans des administrations. C'est le deuxième niveau. Les documents administratifs en plusieurs langues pour expliquer le système éducatif français font trop souvent défaut.

Le troisième niveau est celui de l'accueil de la diversité linguistique au sein des collectivités, territoires, pays ou États.

Lectures

Geiger-Jaillet, Anemone (2005). *Le bilinguisme pour grandir. Naître bilingue ou le devenir par l'école*. Paris : L'Harmattan.

Juillard, Caroline (2021). Plurilinguisme, 267-273, *Langage et société* 2021, Hors série 1. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-267.htm>

Lüdi, Georges et Py, Bernard (32003). *Être bilingue*. Berne, Francfort : Peter Lang.

Rispail, Marielle (dir.) (2018). *Abécédaire de sociodidactique – 65 notions et concepts*. Entrée n° 49 Posture plurilingue, entrée n° 56. Répertoires linguistiques. Saint-Étienne : Presses universitaires Saint-Étienne.

Bibliographie

Abdelilah-Bauer, Barbara (2012). *Guide à l'usage des parents d'enfants bilingues*. Paris : La Découverte.

Baker, Colin (2001). *Foundations of Bilingual Education and Bilingualism*, Clevedon GB : Multilingual Matters.

Bézières, Monique et Van Overbeke, Maurits (1968). *Le bilinguisme : Essai de définition et guide bibliographique*. Louvain : Librairie universitaire.

Cathomas, Rico M. et Carigiet, Werner (2008). *Le plurilinguisme, une chance unique. L'éducation bi et plurilingue dans la famille et à l'école*. Fribourg : Office cantonal du matériel scolaire.

García, Ofelia (2009). *Emergent bilinguals and TESOL: What's in a name? TESOL Quarterly*, 43(2), 322-326.

Geiger-Jaillet, Anemone (2016). Les facteurs d'échec et de réussite dans le bilinguisme précoce : les apports de Jules Ronjat revisités à la lumière des 100 ans de sa publication, 85- 102. In : P. Escudé (coord.) : *Autour des travaux de Jules Ronjat, 1913-2013. Unité et diversité des Langues. Théorie et pratique de l'acquisition bilingue et de l'intercompréhension*. ESPE de l'Académie de Toulouse/ Université Toulouse 2/DGLFLF.

Geiger-Jaillet, Anemone (2015). Éducation bi et plurilingue, *Nouveaux Cahiers d'Allemand*. (Revue de linguistique et de didactique), juin 2/2015, 123-144.

Goi, Cécile (2015). *C'est quoi d'être bilingue ?* Vidéo (1 : 17) produite par DULALA <https://www.youtube.com/watch?v=mbjAWPgrjs0>

Hamers, Josiane F. et Blanc, Michel H. A. (2000). *Bilinguality and Bilingualism*. Cambridge University Press.

Hélot, Christine (2007). *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*. Paris : L'Harmattan.

Kail, Michèle et Fayol, Michel (éd. (2003). *Le langage en émergence, de la naissance à 3 ans*. Paris : Presses universitaires de France.

Leclerc, Jacques (s.d.). *Aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/>

Mediapart (21.9.2021). *Comprendre et accompagner l'enfance plurilingue*. <https://blogs.mediapart.fr/edition/enfance-bilingue>

[PEaCH-Handbook] (2020) par Bouko, Catherine, Carton, Julie, Limacher-Riebold, Ute, O'Malley, Mary-Pat & Rosenback, Rita (éd). *Comment éduquer un enfant bilingue*. Guide publié avec le soutien de la Commission européenne. Projet PEaCH (Préserver et promouvoir le patrimoine culturel et linguistique de l'Union européenne).

Tabouret-Keller, Andrée (2011). *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*. Paris : Lambert-Lucas.

Pour aller plus loin

BILEM – Bilinguisme en maternelle. Site de ressources pour l'accueil des élèves allophones en maternelle. <http://bilem.ac-be-sancon.fr/accueillir-leleve-et-sa-famille/>

Regardez les petites vidéos informatives de l'association DULALA sélectionnées pour le site de l'association ADEB <http://www.adeb-asso.org/ressources/videos/>

D'autres entrées de l'Abécédaire

Allophonie

Bilinguisme scolaire

Biographie langagière (prise en compte de la)

Référence à citer

Geiger-Jaillet, Anemone / Fonseca Favre, Mariana / Vaissière, Stéphanie & Verney, Yann (dir.) (2022). *Abécédaire des gestes professionnels dans l'enseignement bi/plurilingue*. Paris : ADEB.



ADEB (2022). *Abécédaire des gestes professionnels dans l'enseignement bi/plurilingue*. <http://www.adeb-asso.org>